

WPR/RC40.R14 DISCUSSIONS TECHNIQUES

Le Comité régional,

Ayant examiné les sujets proposés pour les discussions techniques organisées en marge de la quarante et unième session du Comité régional,¹

DECIDE que les discussions techniques auront pour thème la législation sanitaire.

Sixième séance, 22 septembre 1989

¹ Document WPR/RC40/19.